

Rapport annuel de mise en œuvre FEDER/ FSE 2018

ANNEXE 1 : RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS

RAPPORT DE MISE EN ŒUVRE 2018 du FEDER-FSE: Résumé citoyen

1 LE PROGRAMME FEDER-FSE

Le programme FEDER / FSE a été adopté le 18 décembre 2014.

Un programme axé sur l'économie durable, la protection de l'environnement et l'inclusion sociale

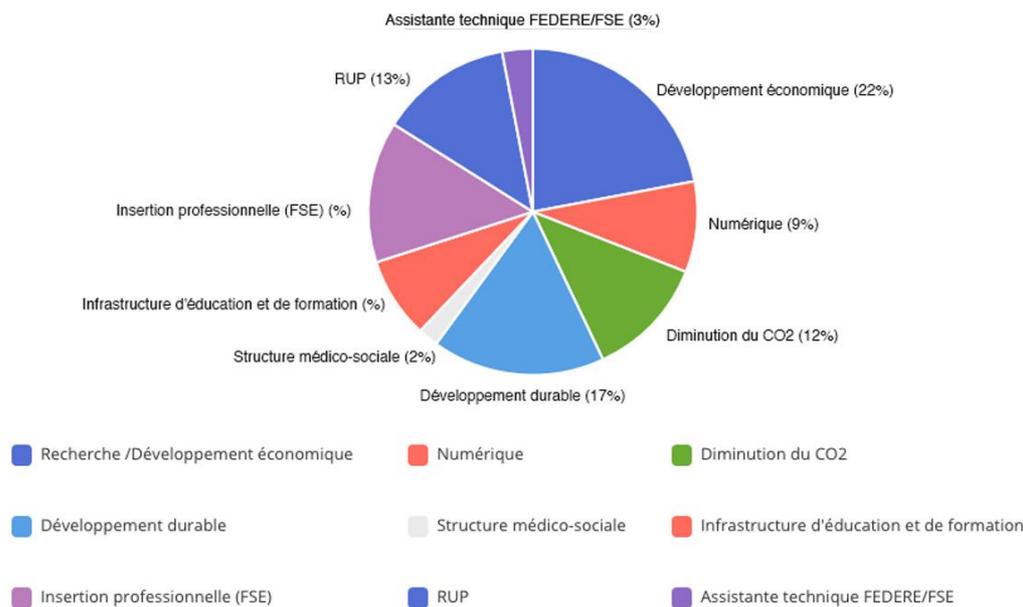
Le programme FEDER-FSE 2014-2020 est structuré en 10 axes dont 2 d'assistance technique. Les axes déterminent sa stratégie et sont déclinés en objectifs spécifiques (OS) qui caractérisent les priorités d'investissement de la Collectivité Territoriale de Guyane pour œuvrer au développement économique et à une meilleure intégration sociale en Guyane.

Le programme soutient les interventions sur le territoire sur les champs liés à l'innovation et le soutien au développement économique des entreprises, les services numériques, la maîtrise de l'énergie et la préservation de l'environnement, les aménagements urbains et la protection de la biodiversité, les structures médico-sociales, les infrastructures d'éducation et de formation, l'insertion professionnelle et la compensation des surcoûts. Les axes de soutien au développement des entreprises (Axe 1) et d'aménagement urbain et de protection de la biodiversité (Axe 4) sont les mieux dotés. A noter que le FSE ne représente que 13,1% de la maquette totale du programme opérationnel.

Rappel des axes et de leurs OS :

Axe 1 : Recherche et soutien aux entreprises (OS1, OS2, OS3)
 Axe 2 : Numérique (OS4, OS5) Axe 3 : Efficacité énergétique (OS6, OS7)
 Axe 4 : Infrastructures (OS8, OS9, OS 10, OS11)
 Axe 6 : Education (OS12, OS13)
 Axe 7 : FSE (OS14)
 Axe 8 : Désenclavement (OS15, 16, 17)
 Axe 9 : Assistance technique FEDER (OS18)
 Axe 10 : Assistance technique FSE (OS19)

Le Programme opérationnel (PO) du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) couplé au Fonds Social Européen (FSE) pour la Guyane est doté de 391,2 millions d'euros de crédits européens pour la période 2014-2020.



Répartition des financements FEDER-FSE par axe (en%)

Un programme géré par la CTG en lien avec les partenaires du FEDER-FSE

La Collectivité territoriale de Guyane (CTG) est l'autorité de gestion du FEDER-FSE 2014-2020.

Les trois directions du PAE (pilotage, instruction, gestion) comprennent désormais des services interconnectés dédiés à la mise en œuvre du programme. Le PAE assure également la communication sur le programme.

2 Pourquoi ce résumé citoyen ?

En Europe, tout programme doit élaborer chaque année un rapport annuel de mise en œuvre du programme et le transmettre à la Commission européenne. Ces rapports annuels sont bien entendus accessibles au public. Ils sont complétés par des résumés à l'intention des citoyens qui doivent permettre à ces derniers d'avoir un aperçu rapide des principaux éléments contenus dans ces documents.

En vertu de l'article 50, paragraphe 9, du règlement (UE) no 1303/2013, un résumé du contenu des rapports annuels et du rapport final de mise en œuvre à l'intention des citoyens est mis à la disposition du public. Il présente le contenu du rapport annuel et du rapport final de mise en œuvre, doit être mis à la disposition du public et transféré dans un fichier séparé sous la forme d'une annexe au rapport annuel et au rapport final de mise en œuvre.

Le présent rapport porte sur la programmation du FEDER-FSE Guyane, depuis son adoption. Il couvre ainsi les années de 2014 à 2018, et ce jusqu'au 31 décembre 2018.

3 Les temps forts de 2018

❖ 2018 l'année de la performance

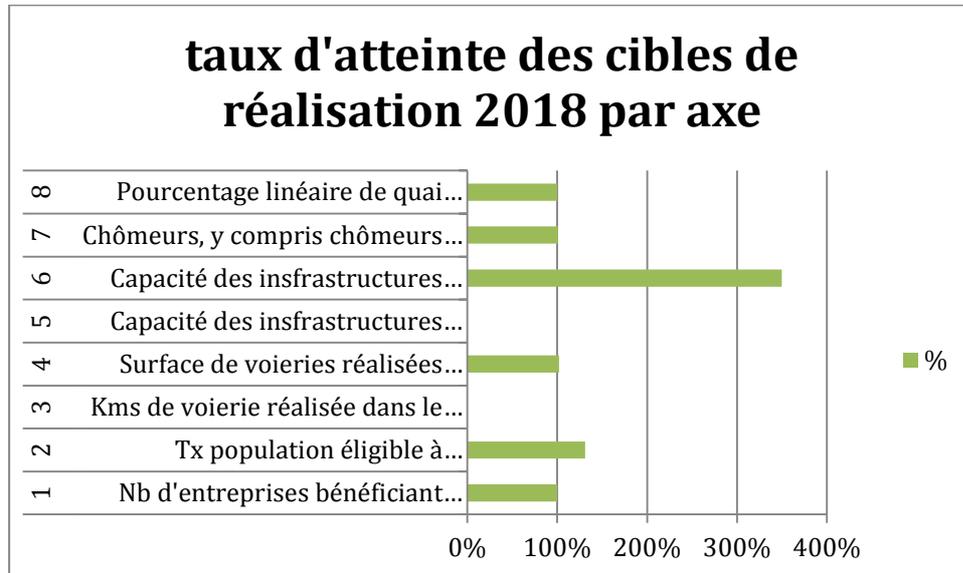
Une majorité des cibles 2018 atteintes mais des efforts restant à fournir sur certains axes pour la fin de la programmation

La fin de l'année 2018 constitue une date charnière pour les programmes européens. Il s'agit pour chaque programme d'évaluer le niveau d'atteinte des cibles intermédiaires qu'il s'était fixé au début de la programmation. Ces cibles portent à la fois sur les dépenses effectuées dans le cadre du programme (cibles financières) et sur ce qui a pu être réalisé par les bénéficiaires grâce aux financements européens (cibles de réalisation). Dans le cadre du PO FEDER FSE, ces cibles ont été révisées courant 2018 en accord avec la Commission européenne.

Taux d'atteinte des cibles financières de 2018

■ % de certification

8	Désenclavement/ Aide au fret/ ..	188%
7	Formation	87%
6	Education	125%
5	Inclusion sociale	0%
4	Déchets/ Assainissement/ ..	143%
3	Energétique/ TCSP	4%
2	Haut débit/ Numérique	91%
1	Recherche/ Innovation/ Economie	103%
AX		



6 cibles financières sur 8 du cadre de performance financier 2018 sont largement atteintes. Les cibles financières liées aux axes 3 et 5 n'ont pas été atteintes. 2 cibles de réalisation sur 8 (axe 3 et axe 5) n'ont pas non plus été atteintes.

Un renforcement de l'animation du programme

L'année 2018 s'est caractérisée par :

L'accompagnement des bénéficiaires sur les demandes de paiements.

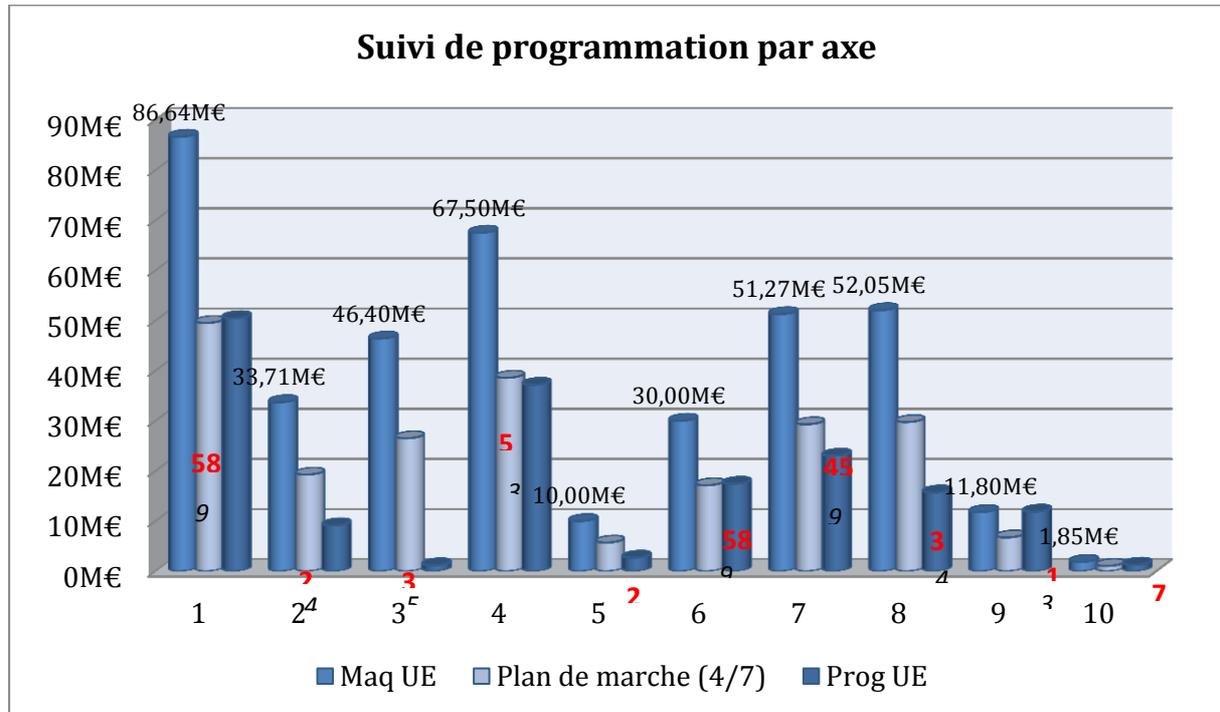
La mise en place de réunions « portefeuille » partenariale ayant pour objet :

- Mettre toutes les parties prenantes au même niveau d'information sur l'avancement du programme
- Permettre l'augmentation du nombre de dossiers programmés

Des actions de communication renforcées, en particulier sur les axes du programme encore peu sollicités : 4 animations web grand public sur les fonds européens, 254 porteurs de projets reçus par le PAE (tous fonds confondus).

❖ Etat d'avancement de la programmation

Au 31 décembre 2018, 145,8 millions d'euros de FEDER (montant UE) et 38 millions d'euros de FSE ont été programmés, soit près de 43% de la maquette FEDER et 72% de la maquette FSE.



L'équipe dédiée au FEDER-FSE et ses partenaires sont ainsi mobilisés pour la fin de la programmation.

❖ Un bon rythme de programmation, soutenu principalement par les axes développement économique et aménagement.

Entre 2014 et 2018, 211 dossiers ont été programmés. La programmation est fortement portée par les porteurs de projet privés qui représente 80% du montant UE programmé, les 20% restant relevant de porteurs publics. Le volume moyen des dossiers est de 2,3 millions d'euros en coût total avec un financement européen moyen de 921 000 euros, masquant de fortes disparités selon les axes : les projets d'infrastructures étant les plus volumineux au regard des projets de soutien aux entreprises ou de compensation des surcoûts.

De nombreux dossiers concernent l'aide aux entreprises, l'eau potable, l'assainissement et des infrastructures : ces thématiques sont fortement plébiscitées par les porteurs, liées aux besoins importants en matière de développement.

Une accélération de la programmation a notamment été engagée à la suite des mouvements sociaux de 2017 pour répondre au mieux aux attentes des citoyens et aux objectifs du Plan national Urgence Guyane. Cette accélération porte notamment sur des projets de construction scolaire qui avaient été identifiés en amont du programme et sur des dossiers relatifs au développement économique à destination des entreprises.

Pour répondre également aux objectifs de cohésion territoriale, le PO FEDER FSE a financé des projets sur l'ensemble des communes de Guyane notamment via les enveloppes dédiées aux territoires (investissement territorial intégré - ITI). Le PO a notamment financé un projet d'amélioration de l'accès Internet et téléphonique pour des habitats isolés dans le cadre de l'ITI de Saint-Laurent.

❖ Un Grand Projet redimensionné

Le PO prévoit de financer en partie le Grand Projet de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) dans l'agglomération de Cayenne. Ce projet, d'un montant de 40 millions d'euros de crédits FEDER (soit près de 10% de la maquette du programme), a pour vocation de contribuer à l'objectif européen de réduction des émissions de gaz à effet de serre liée aux transports et au désenclavement des espaces non-encore desservis par les transports en commun.

Le projet a pris du retard à mettre en lien avec les analyses d'impact environnemental obligatoires. L'autorité de gestion a décidé d'invoquer l'article 103 du Règlement (UE) 1303/2013 afin de scinder le projet sur deux générations de programmes, ce qui entrainera de facto une révision à mi-parcours de la maquette financière du programme allouée à l'opération :

La phase 1 90 828 828€ du projet qui comprend une première ligne est prévue sur le PO 2014/2020 est relative à la branche A du tracé et à l'atelier-dépôt (stationnement et logistique des bus) ;

La phase 2 (45 797 231€) du projet qui comprend une seconde ligne est prévue sur le PO 2021/2027 est relative à la branche B du tracé, comprenant notamment les aménagements ouvrages de Montabo.

❖ De bonnes perspectives de programmation sur les axes de développement économique et d'infrastructures

La réalisation du Grand Projet BHNS, la programmation des infrastructures scolaires ainsi que le traitement des dossiers relatif au développement des entreprises en attente devraient permettre de soutenir sans problème la programmation au fil de l'eau jusqu'à la fin de la programmation.

De même, des appels à manifestation d'intérêts ont permis de faire émerger un grand nombre de projets qui doivent arriver à maturation progressivement d'ici la fin de la programmation.

Pour prévoir au mieux l'atterrissage de la programmation en cours et la préparation de la nouvelle programmation, une évaluation de mise en œuvre spécifique FEDER, élaborée en interne, a débuté en décembre 2017 et a été clôturée au premier semestre 2019. Elle n'a cependant pas encore été validée et devrait être publiée d'ici la fin de l'année 2019.

4 Et Pour en savoir plus

L'ensemble des informations sur le FEDER-FSE 2014-2020, et plus largement sur les programmes européens gérés par la CTG, est consultable sur :

- <http://europe-guyane.fr/europe/>
- <https://www.ctguyane.fr/cat/fonds-europeens/>
- <https://fr-fr.facebook.com/pg/EuropeEnGuyane/>
- @EuropeEnGuyane

